



# La Région

## Auvergne-Rhône-Alpes



TEL : 04 26 73 41 07  
fn@auvergnerhonealpes.eu

**Christophe BOUDOT**  
Président Groupe FN

Lyon, le 21 octobre 2016

Région Auvergne Rhône-Alpes  
Monsieur le Président

Monsieur le Président,

Dans le contexte d'alerte terroriste maximum qui est celui de notre pays à la suite des nombreux et très meurtriers attentats islamistes qui y ont été perpétrés depuis janvier 2015, le vote par la représentation nationale de l'état d'urgence a autorisé les membres des forces de l'ordre à porter leur arme en dehors de leur service :

*"lorsque l'état d'urgence est déclaré (...) que ce soit sur tout ou partie du territoire national, tout fonctionnaire de police qui n'est pas en service peut porter son arme individuelle pendant la durée de l'état d'urgence, y compris en dehors du ressort territorial où il exerce ses fonctions"* (JORF n°0004 du 6 janvier 2016).

La pertinence de cette disposition avait notamment été évoquée, précédemment, lors de la tentative d'attentat perpétrée dans le train Thalys n° 9364 reliant Amsterdam à Paris, le 21 août 2015.

Afin d'aller au bout de cette logique permettant aux membres des forces de l'ordre d'assurer une protection renforcée de nos concitoyens dans les endroits publics et les transports, je vous demande d'examiner, **la possibilité d'accorder la gratuité des transports dépendant de la Région Auvergne Rhône-Alpes aux membres des forces de l'ordre.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes très sincères salutations.

Christophe Boudot